CAP (Déménageur sur véhicule utilitaire léger)

CORRIGÉ D'UN SUJET D'ENTRAÎNEMENT (NON OFFICIEL)

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour un sujet d'entraînement FormaV. Ce n'est pas un document officiel de l'examen ; il peut contenir des erreurs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capdemenageur.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CAP Déménageur

CAP Déménageur sur véhicule utilitaire léger - Épreuve EP1

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-DVL-EP1 • Durée : **3 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la demande et des contraintes de l'opération (3 questions) **Page 3**

2. Étude du cubage, du véhicule et de la charge (4 questions) **Page 5**

3. Préparation et organisation de l'opération (3 questions) **Page 9**

4. Prévention et sécurité (2 questions) **Page 12**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 13**

Sujet associé **(PDF) :** https://capdemenageur.fr/assets/annales/cap-demenageur/Préparation et organisation du déménagement/2026/CAP (Déménageur sur véhicule utilitaire léger) - Préparation et organisation du déménagement - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Analyse de la demande et des contraintes de l’opération

L’intervention concerne le déménagement de l’appartement de Mme et M. Martin, au troisième étage, vers une maison de plain-pied. Les horaires, les accès, les distances de stationnement et les contraintes de manutention servent à préparer l’opération.

Partie 1

Question 1.1. Relevez quatre contraintes de l’opération et précisez pour chacune sa conséquence sur la préparation ou l’organisation du déménagement. Faites apparaître au moins une contrainte de calendrier, une contrainte d’accès et une contrainte de manutention.

Contrainte	Conséquence pour l’organisation
Chargement le 18 juin 2026 à 8 h, logement libéré avant 12 h	Respecter le créneau contractuel et suivre l’avancement.
Appartement au 3e étage, ascenseur utilisable	Organiser le transport des cartons et des éléments démontés par l’ascenseur.
Canapé en deux modules à transporter par l’escalier	Prévoir deux opérateurs coordonnés et une consigne commune avant chaque déplacement.
Stationnement à 18 m au départ et à 12 m à l’arrivée	Anticiper les portages et maintenir les circulations dégagées.

Les deux emplacements étant confirmés libres, il faut néanmoins organiser les trajets entre le véhicule et les entrées.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Respecter l’échéance de 12 h, organiser les accès par ascenseur et escalier, coordonner le portage du canapé et anticiper les portages entre le véhicule et les logements.

Question 1.2. À partir des dimensions du DT 1, déterminez si les cartons et les éléments démontés de l’armoire peuvent passer par la porte de l’ascenseur. Justifiez votre réponse en comparant les dimensions utiles et indiquez le mode d’acheminement prévu pour les deux modules du canapé.

La porte offre 0,80 m de passage. Les cartons standards (0,60 × 0,40 × 0,35 m) et les cartons de livres (0,40 × 0,30 × 0,30 m) passent par cette ouverture et dans la cabine de 1,10 × 1,40 m. Pour l’armoire, la section du colis le plus encombrant (0,60 × 0,15 m) est inférieure à la largeur de porte. Le DT 1 précise que les éléments démontés peuvent être transportés par l’ascenseur. Les deux modules du canapé sont, conformément au dossier, acheminés par l’escalier.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Cartons et éléments démontés de l’armoire : ascenseur. Deux modules du canapé : escalier.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 1.3. Indiquez les vérifications à effectuer avant le départ du véhicule concernant le stationnement, la sécurité du chargement et le respect des limites réglementaires de masse. Appuyez votre réponse sur les informations des DT 2 et DT 3.

Avant le départ, confirmer que les emplacements réservés sont libres et que les circulations restent dégagées. Vérifier l'état des sangles et des calages, immobiliser les objets et placer les charges lourdes en bas, sans déséquilibre latéral. Maintenir le réfrigérateur et le lave-linge verticaux.

Le mobilier pèse 800 kg. La charge utile est de 3 500 − 2 450 = 1 050 kg ; après embarquement de l'équipe (225 kg), il reste 825 kg. Le véhicule chargé pèse 3 475 kg, sous le PTAC de 3 500 kg. Avec la répartition imposée, l'essieu avant porte 1 770 kg sur une limite de 1 850 kg et l'essieu arrière 1 480 kg sur une limite de 2 100 kg.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Stationnements disponibles, chargement immobilisé et appareils maintenus verticaux. Masse chargée : 3 475 kg, conforme au PTAC ; essieux avant : 1 770 kg et arrière : 1 480 kg, conformes à leurs limites.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Étude du cubage, du véhicule et de la charge

L'étude porte sur l'inventaire du mobilier, ses dimensions et ses masses unitaires, ainsi que sur les caractéristiques du véhicule utilitaire léger de 12 m³. Les calculs permettent de contrôler le volume, la charge utile, le PTAC et les limites de masse sur les essieux.

Partie 2

Question 2.1. Calculez le volume de chaque ligne d'inventaire en tenant compte des quantités, puis déterminez le volume total en m³. Complétez le tableau de cubage du DR 1 et présentez les calculs avec les unités.

Pour chaque objet, le volume unitaire est obtenu par longueur × largeur × hauteur, puis multiplié par la quantité. Par exemple, les 30 cartons standards occupent 30 × 0,60 × 0,40 × 0,35 = 2,520 m³. Les volumes et masses totaux ci-dessous reprennent les quantités du DT 1 ; aucun volume d'emballage supplémentaire n'est ajouté.

Désignation	Volume unitaire (m³)	Volume total (m³)	Masse totale (kg)
Cartons standards	0,084	2,520	360
Cartons de livres	0,036	0,432	120
Armoire démontée	0,180	0,180	70
Canapé, modules	0,680	1,360	65
Réfrigérateur	0,84175	0,84175	65
Lave-linge	0,3315	0,3315	65
Table démontée	0,1344	0,1344	25
Chaises	0,18225	1,0935	30
Total	-	6,89315	800

Le volume total est la somme des volumes totaux de chaque ligne.

DR 1 complété : cubage

Désignation	Quantité	Volume unitaire (m³)	Volume total (m³)	Masse totale (kg)	Zone ou ordre de chargement proposé
Carton standard	30	0,084	2,520	360	
Carton de livres	12	0,036	0,432	120	
Armoire démontée	1	0,180	0,180	70	
Canapé, modules	2	0,680	1,360	65	
Réfrigérateur	1	0,84175	0,84175	65	
Lave-linge	1	0,3315	0,3315	65	
Table démontée	1	0,1344	0,1344	25	
Chaises	6	0,18225	1,0935	30	
TOTAL			6,89315 m³	800 kg	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Volume total de l'inventaire : 6,89315 m³.

Question 2.2. Calculez la masse totale du mobilier, puis la charge utile disponible après prise en compte des trois membres de l'équipe. Indiquez si la masse du mobilier est admissible, en utilisant la formule de charge utile et les données du DT 2. Présentez vos résultats dans le DR 2.

La masse totale du mobilier s'obtient en additionnant les masses de toutes les lignes du DT 1. La charge utile inclut toute la charge transportée ; il faut donc réserver d'abord la masse des trois personnes, puis comparer le mobilier à la charge restante. Le contrôle du véhicule chargé reprend la masse à vide, l'équipe et le mobilier.

1. Mobilier : 360 + 120 + 70 + 65 + 65 + 65 + 25 + 30 = 800 kg.
2. Charge utile : PTAC − masse à vide = 3 500 − 2 450 = 1 050 kg.
3. Équipe : 3 × 75 = 225 kg ; charge restante : 1 050 − 225 = 825 kg.
4. Véhicule chargé : 2 450 + 225 + 800 = 3 475 kg.

La masse du mobilier est admissible : elle est inférieure de 25 kg à la charge restante.

DR 2 complété : charge utile

Contrôle de la charge utile, du PTAC et des essieux

Contrôle	Calcul ou résultat à inscrire	Limite	Conforme ?
Masse totale du mobilier	800 kg		
Charge utile du véhicule	1 050 kg		
Charge restante après embarquement de l'équipe	825 kg		
Masse totale du véhicule chargé		3 500 kg	
Masse sur l'essieu avant après chargement	3 475 kg	1 850 kg	
Masse sur l'essieu arrière après chargement		2 100 kg	

✓ RÉPONSE À RETENIR

Mobilier : 800 kg, admissible. Charge restante après l'équipe : 825 kg. Masse totale chargée : 3 475 kg.

Question 2.3. Calculez les masses sur les essieux avant et arrière après chargement selon la répartition du DT 2. Comparez chacune à sa limite et vérifiez également que la masse totale du véhicule chargé ne dépasse pas le PTAC. Présentez vos résultats dans le DR 2.

Pour les essieux, on ajoute à chaque masse à vide la part de mobilier définie dans le DT 2 : 40 % à l'avant et 60 % à l'arrière. La masse totale chargée comprend aussi les 225 kg de l'équipe et se contrôle séparément par rapport au PTAC. La répartition simplifiée fournie est appliquée sans attribuer de part d'essieu supplémentaire à l'équipe.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Contrôle	Calcul	Résultat	Limite	Conforme
Essieu avant	1 450 + 0,40 × 800	1 770 kg	1 850 kg	Oui
Essieu arrière	1 000 + 0,60 × 800	1 480 kg	2 100 kg	Oui
Masse totale chargée	2 450 + 225 + 800	3 475 kg	3 500 kg	Oui

Les limites d’essieux et le PTAC sont respectés selon les calculs demandés.

DR 2 complété : contrôle des masses

Contrôle de la charge utile, du PTAC et des essieux

Contrôle	Calcul ou résultat à inscrire	Limite	Conforme ?
Masse totale du mobilier	.....	.....	.....
Charge utile du véhicule	.....	.....	.....
Charge restante après embarquement de l’équipe	.....	.....	.....
Masse totale du véhicule chargé	..... 3 475 kg	3 500 kg	..... Oui
Masse sur l’essieu avant après chargement	..... 1 770 kg	1 850 kg	..... Oui
Masse sur l’essieu arrière après chargement	..... 1 480 kg	2 100 kg	..... Oui

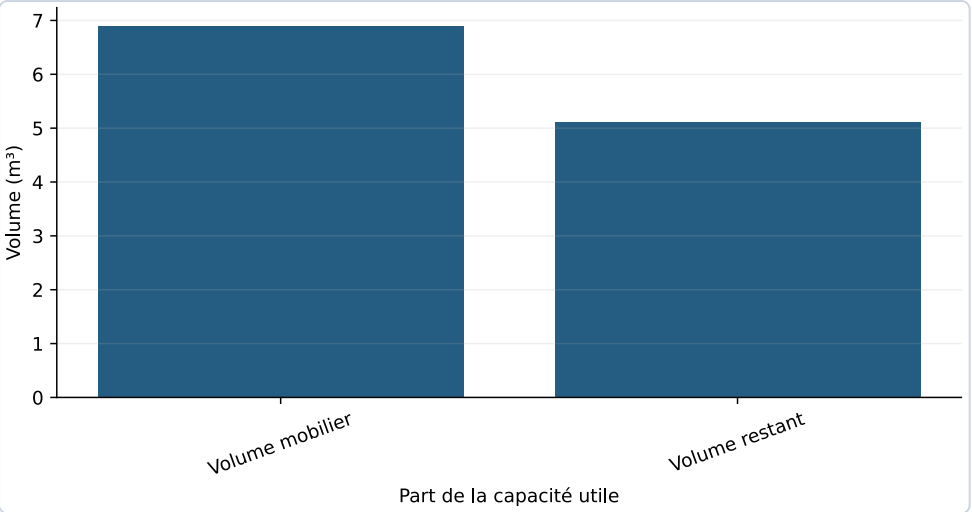
✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Avant : 1 770/1 850 kg, conforme. Arrière : 1 480/2 100 kg, conforme. PTAC : 3 475/3 500 kg, conforme.

Question 2.4. Comparez le volume total calculé à la capacité volumique du véhicule, calculez le volume restant disponible et le taux d’utilisation du volume selon la formule fournie, puis indiquez si le véhicule est adapté au volume de l’inventaire.

Le volume de l’inventaire est de 6,89315 m³ et la caisse offre 12,0 m³. Le volume restant est donc 12,0 − 6,89315 = 5,10685 m³. Le taux d’utilisation se calcule ainsi : 6,89315 ÷ 12,0 × 100 = 57,44 %. Le cubage est inférieur à la capacité utile : le véhicule est adapté au volume indiqué, sans ajout de volume d’emballage.

FormaV - document d'entraînement non officiel



✓ RÉPONSE À RETENIR

Volume restant : 5,10685 m³. Taux d'utilisation : 57,44 %. Le véhicule de 12,0 m³ est adapté.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Préparation et organisation de l’opération

La planification s’appuie sur les durées prévues pour préparer le véhicule, charger, effectuer le trajet et décharger, ainsi que sur l’échéance imposée par le client. Le candidat doit également organiser le chargement et choisir du matériel adapté à l’inventaire et aux accès.

Partie 3

Question 3.1. Établissez la chronologie de l’opération depuis la fin de la préparation du véhicule jusqu’à la fin du déchargement. Indiquez les heures de début et de fin du chargement, du trajet et du déchargement. Vérifiez par le calcul si le logement d’origine est libéré avant l’échéance de 12 h 00.

La préparation se termine à 8 h 00. Le logement d’origine est libéré à la fin du chargement, avant le trajet.

1. Chargement : 8 h 00 à 10 h 10.
2. Trajet : 10 h 10 à 10 h 45.
3. Déchargement : 10 h 45 à 12 h 00.

Le logement est libéré 1 h 50 avant l’échéance de 12 h 00.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Logement d’origine libéré à 10 h 10 : échéance respectée. Déchargement terminé à 12 h 00.

Question 3.2. À partir de l’inventaire du DT 1 et du plan de chargement du DT 2, proposez un ordre de chargement et une répartition des objets dans le véhicule. Tenez compte de la stabilité, de la répartition des masses, de la protection des objets fragiles et de l’accessibilité au déchargement, puis complétez le DR 1.

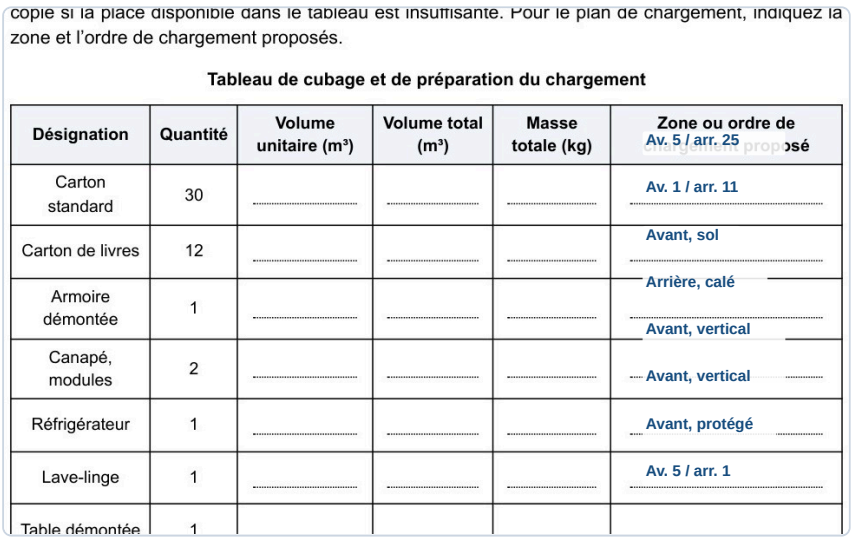
Charger d’abord la zone avant, au fond côté cabine, puis la zone arrière, accessible au déchargement. Répartir les charges latéralement, placer les plus lourdes au sol et maintenir le réfrigérateur et le lave-linge verticaux. Les cartons fragiles sont protégés et ne supportent pas de charge. Caler et immobiliser tous les objets.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Désignation	Volume unitaire (m³)	Volume total (m³)	Masse totale (kg)	Zone ou ordre proposé
Carton standard	0,084	2,52	360	5 en avant, 25 en arrière; protégés en haut
Carton de livres	0,036	0,432	120	1 en avant, 11 en arrière; bas et calés
Armoire démontée	0,18	0,18	70	Avant, au sol, chargée en premier
Canapé, modules	0,68	1,36	65	Arrière, protégés et calés
Réfrigérateur	0,84175	0,84175	65	Avant, au sol, vertical
Lave-linge	0,3315	0,3315	65	Avant, au sol, vertical
Table démontée	0,1344	0,1344	25	Avant, protégée et calée
Chaises	0,18225	1,0935	30	5 en avant, 1 en arrière
Total		**6,89315**	**800**	Avant : 320 kg; arrière : 480 kg

Cette répartition respecte la règle de calcul du DT 2 : 40 % de la masse du mobilier à l'avant et 60 % à l'arrière.

DR 1 complété : répartition proposée



copie si la place disponible dans le tableau est insuffisante. Pour le plan de chargement, indiquez la zone et l'ordre de chargement proposés.

Tableau de cubage et de préparation du chargement

Désignation	Quantité	Volume unitaire (m³)	Volume total (m³)	Masse totale (kg)	Zone ou ordre de chargement proposé
Carton standard	30				Av. 5 / arr. 25
Carton de livres	12				Av. 1 / arr. 11
Armoire démontée	1				Avant, sol
Canapé, modules	2				Arrière, calé
Réfrigérateur	1				Avant, vertical
Lave-linge	1				Avant, vertical
Table démontée	1				Avant, protégé
					Av. 5 / arr. 1

✓ RÉPONSE À RETENIR

Zone avant : 320 kg. Zone arrière : 480 kg. Charges calées, appareils verticaux et objets lourds placés bas.

Question 3.3. Indiquez trois moyens matériels à préparer pour cette opération et associez chacun à une tâche ou à un risque auquel il répond. Les moyens doivent être cohérents avec l'inventaire et les accès décrits dans le DT 1.

Préparer trois moyens adaptés aux objets et aux accès :

- **Diable porte-électroménager :** déplacer le réfrigérateur et le lave-linge en position verticale.

- **Sangles de portage :** faciliter le transport coordonné des modules du canapé dans l'escalier.
- **Sangles d'arrimage et cales :** immobiliser les objets dans le véhicule et éviter leur déplacement pendant le trajet.

Contrôler l'état des sangles et des cales avant l'utilisation.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévoir un diable porte-électroménager, des sangles de portage, puis des sangles d'arrimage et des cales.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Prévention et sécurité

Les situations étudiées concernent le transport des modules de canapé dans l'escalier, le chargement du véhicule et la manutention sur la voie d'accès. Les ressources précisent les mesures de prévention, les équipements individuels, les consignes d'entreprise et les obligations de l'employeur.

Partie 4

Question 4.1. Pour deux des situations du tableau, identifiez un risque et proposez une mesure de prévention collective ou organisationnelle ainsi qu'une mesure de protection individuelle lorsque celle-ci est pertinente. Pour le canapé, précisez également une consigne de coordination entre les opérateurs.

Deux situations possibles :

- **Canapé dans l'escalier :** risque d'effort physique, de perte d'équilibre ou de coincement. Dégager l'escalier et organiser le portage à deux. Porter des gants adaptés et des chaussures de sécurité. Avant chaque déplacement, les opérateurs se mettent d'accord sur un ordre commun de départ, d'arrêt et de progression.
- **Chargement du véhicule :** risque de chute ou de déplacement des objets pendant le transport. Placer les objets lourds bas, équilibrer la charge, puis caler et immobiliser les objets avec des dispositifs adaptés. Vérifier les sangles et le calage. Porter des gants et des chaussures de sécurité.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Canapé : portage à deux coordonné, escalier dégagé, gants et chaussures de sécurité. Chargement : objets lourds bas, charge équilibrée, calée et immobilisée.

Question 4.2. Citez une obligation de l'employeur relative à la prévention des risques de manutention manuelle, puis deux vérifications ou actions à réaliser avant le départ du véhicule pour prévenir un déplacement du chargement et un dépassement des limites de masse.

L'employeur doit organiser le travail ou fournir des moyens adaptés pour éviter le recours à la manutention manuelle lorsque cela est possible. Il doit aussi informer et former les travailleurs aux risques et aux gestes adaptés.

1. Avant le départ, contrôler l'état des sangles et des dispositifs de calage, puis vérifier que les objets sont immobilisés.
2. Calculer la masse totale du véhicule chargé et les masses sur les essieux avant et arrière, puis les comparer au PTAC de 3 500 kg et aux limites de 1 850 kg à l'avant et 2 100 kg à l'arrière.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Éviter la manutention manuelle si possible. Contrôler le calage et les sangles, puis vérifier le PTAC et les limites des deux essieux.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP1 du CAP Déménageur sur véhicule utilitaire léger, Édition 2026, porte le code 26-CAP-DVL-EP1 et dure 3 heures, coefficient 4. À partir du déménagement de Mme et M. Martin, elle évalue l'analyse des contraintes, le cubage, le contrôle des charges, la planification, l'organisation du chargement et la prévention des risques professionnels.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Volume d'un colis : V = longueur × largeur × hauteur, avec les dimensions en mètres pour obtenir un résultat en m³.
- Charge utile : CU = PTAC - masse à vide ; la charge restante tient aussi compte de la masse totale de l'équipe embarquée.
- Vérifiez séparément le PTAC et chaque limite d'essieu, en appliquant la répartition de charge précisée par le sujet.
- Taux d'utilisation volumique : volume du mobilier ÷ volume utile du véhicule × 100.

Points de vigilance & attentes du jury

- Multipliez les volumes et masses unitaires par les quantités et indiquez systématiquement les unités.
- Ne confondez pas charge utile du véhicule et charge restante après embarquement de l'équipe.
- Contrôlez le PTAC et les limites des essieux avant et arrière séparément.
- Dans le plan de chargement, considérez la stabilité, les objets lourds en bas, l'immobilisation, la fragilité et l'ordre de déchargement.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment présenter correctement un calcul de cubage ?

Indiquez la formule, remplacez les dimensions par leurs valeurs en mètres, calculez le volume unitaire, puis multipliez par la quantité. Notez le résultat en m³ et additionnez les volumes totaux de toutes les lignes.

Q : Pourquoi faut-il contrôler séparément le PTAC et les essieux ?

Le PTAC limite la masse totale du véhicule chargé, tandis que chaque essieu possède sa propre limite. Un véhicule peut respecter le PTAC tout en dépassant la limite d'un essieu si la charge est mal répartie.

Q : Comment organiser le calcul des horaires de l'opération ?

Partez de l'heure de fin de préparation, puis ajoutez la durée du chargement, celle du trajet et celle du déchargement. Comparez aussi l'heure de libération du logement à l'échéance contractuelle indiquée.

Q : Quels éléments rendent une proposition de chargement pertinente ?

La proposition doit placer les objets lourds bas, répartir les masses sans déséquilibre, caler et immobiliser les biens, protéger les objets fragiles et préserver un ordre de chargement adapté à leur accessibilité au déchargement.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://capdemenageur.fr/assets/annales/cap-demenageur/Préparation et organisation du déménagement/2026/CAP (Déménageur sur véhicule utilitaire léger) - Préparation et organisation du déménagement - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Déménageur sur véhicule utilitaire léger) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.